



Assemblée générale

Cinquante-cinquième session

Documents officiels

Distr. générale
8 décembre 2000
Français
Original: anglais

Cinquième Commission

Compte rendu analytique de la 34^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 4 décembre 2000, à 10 heures

Président : M. Rosenthal. (Guatemala)
*Président du Comité consultatif pour les questions
administratives et budgétaires* : M. Mselle

Sommaire

Point 138 de l'ordre du jour : Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (*suite*)

b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Organisation des travaux

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 138 de l'ordre du jour : Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (suite)

b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban (suite)

Présentation du projet de résolution A/C.5/55/L.11

1. **M. Hassan** (Nigéria), intervenant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, présente le projet de résolution A/C.5/55/L.11.
2. **M. Diab** (Liban), faisant observer une omission dans le projet de résolution, demande qu'on ajoute les mots « du 15 juin 2000 » à la fin du quatrième paragraphe du préambule.
3. **Le Président** dit que la Commission prendra une décision sur le projet de résolution tel que révisé à une date ultérieure.

Organisation des travaux

4. **Le Président** dit que le Bureau s'inquiète du grand nombre de points qui restent encore à l'ordre du jour. Malgré tous les efforts de la Commission et sa volonté d'avancer dans ses travaux, en raison du nombre et de la complexité des points de l'ordre du jour qui lui ont été assignés pour l'actuelle session et de la volonté des membres de forger un consensus sur le plus grand nombre possible de points, les travaux ont pris un retard considérable. La Commission a déjà pris des mesures pour y remédier, par exemple en déterminant les points à examiner en priorité, en organisant des réunions officieuses le soir et en demandant que la partie actuelle de la session soit prolongée jusqu'au 20 décembre.
5. Malheureusement, le Président de l'Assemblée générale a fait savoir qu'il avait l'intention d'achever la partie actuelle de la session le 15 décembre, si bien que la Commission devra travailler intensivement pour accomplir sa tâche. Dans ces conditions, le Président invite la Commission à envisager des séances le samedi, ce qui serait préférable à des séances de nuit. Il s'entretiendra personnellement avec le Président de l'Assemblée pour lui redemander de prolonger la présente partie de la session en raison de la charge de travail exceptionnelle de la Cinquième Commission.

6. Parmi les points qui n'ont pas encore été examinés figure celui du barème des quotes-parts. Dans toute organisation internationale, cette question susciterait un débat très animé, car elle fait intervenir toutes sortes de considérations méthodologiques, pratiques, conceptuelles et politiques. Selon le Bureau, le mieux serait de consacrer une série de consultations officieuses à l'examen de ce point, avec la participation des représentants permanents, dans le but de faire un bilan de la situation et d'avoir un échange de vues franc et constructif quant au meilleur moyen d'aller de l'avant.

7. **Mme Sánchez** (Cuba) dit que la Commission devrait envisager de consacrer des séances supplémentaires à l'examen du barème des quotes-parts pour le budget ordinaire.

8. **Le Président** dit que le Bureau tiendra compte de cette suggestion pour élaborer le programme de travail.

9. **M. Nakkari** (République arabe syrienne) dit que le Bureau s'est bien acquitté de la tâche que constitue l'organisation du travail de la Commission, tâche qui n'est pas facile lorsque, comme cette année, la gestion des ressources humaines est inscrite à l'ordre du jour en même temps qu'un grand nombre d'autres questions urgentes. Le travail de la Commission a été rendu plus difficile en partie à cause du fait qu'elle n'a pas réussi à adopter un barème des quotes-parts l'année précédente et en partie parce que de nouveaux points sont ajoutés à son ordre du jour alors même que les autres commissions ont terminé leurs travaux.

10. Pour ce qui est du programme de travail, l'orateur dit qu'il faut donner la priorité à l'adoption du barème des quotes-parts pour le budget ordinaire, l'examen du barème des quotes-parts pour les opérations de maintien de la paix ne devant venir qu'au second rang. Soulignant l'importance du point de l'ordre du jour qui concerne la gestion des ressources humaines et le fait que la Commission ne lui a consacré qu'une séance par semaine dans l'actuel programme de travail, il demande au Bureau de lui réserver plus de séances.

11. **Le Président** assure le représentant de la République arabe syrienne que le Bureau tiendra compte de ses observations lorsqu'il définira le programme de travail des séances du samedi.

La séance est levée à 10 h 40.